



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 15 décembre 2025

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution d'une subvention pour l'organisation du marché de Noël de Bastia 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

PRÉSENTS :

Louis POZZO DI BORGIO, Pierre SAVELLI, Marie-Hélène PADOVANI, Michel ROSSI, Gérard ROMITI, Jean-Louis MILANI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI

ABSENTS :

Emmanuelle de GENTILI, Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGRINI, Jean-Jacques PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 8

Pour : 8

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

Bureau du 15 décembre 2025

OBJET : Attribution d'une subvention pour l'organisation du marché de Noël de Bastia 2025

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 25 mars 2019 approuvant le règlement d'attribution des subventions aux événements à caractère économique et numérique ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment en matière de subventions : « toutes autres subventions, dans le respect, le cas échéant, des règlements et documents d'orientation approuvés par le Conseil » ;

Considérant le partenariat mis en place depuis 2013 pour l'organisation du marché de Noël de Bastia et le rôle de co-organisateur de la CAB dans le cadre de sa compétence développement économique ;

Vu la convention de partenariat pour l'organisation du marché de Noël de Bastia pour l'année 2025 signée avec la Ville de Bastia, le syndicat des jeunes agriculteurs de la Haute-Corse, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse et l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

Le versement d'une subvention de 20 000 euros à la Ville de Bastia pour l'organisation du marché de Noël de Bastia qui se déroulera du 10 au 23 décembre 2025 ;

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, service gestionnaire 3ECO, Chapitre 65 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Lois Pozzo di Borgo
Lois POZZO DI BORGIO